

Procès-Verbal N° 13

Conseil d'Administration

de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire

Lundi 16 décembre 2019

ANGERS – 37 route de Bouchemaine

Ordre du jour :

1) Arbitrage :

- a) Calendrier des Épreuves 2020.
- b) Effectif des Arbitres pour 2020.
- c) Dates des Formations 2020.
- d) Forfait nuitée et dîner entre 2 journées d'arbitrage.
- e) Facturation auprès des Organisateurs

2) Commission Médicale :

- a) Présentation Projets

3) Trésorerie :

- a) Bilan financier
- b) Projet Départementaux à valider
- c) Décision Prêt Achat véhicule
- d) Primes salariés fins d'année

4) Séminaire des Présidents de Ligue

5) Conventions

- a) Ligue Triathlon PDL / UGSEL
- b) Ligue Triathlon PDL / Comités Départementaux de Triathlon

6) Entretien Annuel du Personnel

Retour des entretiens

7) Points des commissions

Organisation Triathlon LA BAULE

8) Questions diverses :

Date prochain CA pour préparation AG Ligue PDL

Présents CA et CTL : Luc BOURON, Jean-Paul COTTANCEAU, Henri DEPOIVRE, Pascal DURAND, Bruno HAMARD Thierry FOUCAUD, Stéphanie LEBERT(a quitté la séance à 20h38), Karine LEBRIS, Benjamin POGGI, Tristan LE CORVEC (CT Ligue salarié),
Quorum atteint (1/3 présents sur 9 élus).

Invités Présents : Philippe GAUDIN (CD85), Georges HUBERT (CD44), Benjamin POGGI (CD49), Thierry FOUCAUD (CD72).

Absent.e.s excusé.e.s : Nadège NAUDAN-GURIEC (Secrétaire salariée Ligue PDL), Gilles DIEUDE (salarié Agent Dévelop), Cyrille PENISSON (CD85), Sébastien GALLOYER (CD53).

Début de la séance : 19h25

Secrétaire de séance : Thierry Foucaud

1) Arbitrage :

a) Calendrier des Épreuves 2020 :

En cours de finalisation. Préférable d'indiquer SE/Masters plutôt qu'Adultes. Il sera imprimé 500 exemplaires du calendrier. Quelques modifications de date en dernière minute. Tristan LE CORVEC se charge de transmettre ces modifications.

b) Effectif des Arbitres pour 2020 :

86 inscrits pour 2020. 19 arrivants. 6 jeunes arbitres qui ne seront pas facturés aux organisateurs. Philippe Gaudin (CDT 85) demande à ce que des actions soient mises en place pour initier, former, recruter des jeunes arbitres.

c) Dates des Formations 2020 :

Le 11 janvier pour les assesseurs à Angers.

Le 8 février pour les AP, avec la région Centre, à Angers.

d) Forfait nuitée et dîner entre 2 journées d'arbitrage :

Jean-Paul Cottanceau demande que l'indemnisation des arbitres soit revue lorsque ceux-ci doivent inclure une nuit lors d'épreuves éloignées. Le CA de la Ligue s'accorde sur ce qui se fait à la FFTRI pour les arbitres Nationaux. C'est à dire plafond à 75€ pour le forfait hôtel + petit-déjeuner sur présentation des justificatifs.

e) Facturation auprès des Organisateurs :

Thierry Foucaud pense que l'on peut amener plus de lisibilité sur les feuilles de facturation auprès des organisateurs, notamment sur la facturation de l'arbitrage. Devant la difficulté et le temps à y passer pour modifier le logiciel, il est décidé de laisser en l'état.

Jean-Paul Cottanceau propose de réaliser un tableau plus explicatif pour le secrétariat de la ligue qui génère les factures.

2) Commission Médicale :

a) Présentation Projets :

Stéphanie Lebert informe qu'elle est officiellement médecin de l'équipe de France de Duathlon et Triathlon Longue Distance.

Elle propose une newsletter médicale périodique auprès des adhérents. Voir auprès de la FFTRI, pour avoir l'autorisation d'utiliser le listing licenciés.

Stéphanie propose de réaliser une journée Colloque médicale Régionale en commun avec la Ligue Régionale de Cyclisme et de Triathlon.

Stéphanie Lebert quitte la séance à 20H38 pour convenance personnelle.

3) Trésorerie :

a) Bilan financier :

Bilan sur les 10 premiers mois de 2019, donc certains postes sont déséquilibrés comme "Licences". Néanmoins on peut voir une balance de +7000 euros pour l'Arbitrage, due aux encaissements des pénalités d'arbitrage et à une facturation plus soignée.

On note aussi le coup de pouce financier appréciable apporté par la présence de l'Ironman70.3 des Sables dans notre Ligue (émargements + Pass compétitions).

Une balance de +9000 euros sur les licences manifestations mais la FFTRI n'a pas encore encaissé toutes ses parts.

On voit aussi les efforts faits par le Codir pour dépenser un minimum en frais de fonctionnement et de représentation.

b) Projet Départementaux à valider :

Les membres du CA acceptent de prendre en considération les dossiers projets Départementaux de la Mayenne et Vendée arrivés après la date souhaitée du 31 août.

- Le projet du CDT 53 intitulé « Challenge Départemental » est validé par le CA (7 Pour, 1 Abstention).
- Le projet du CDT 53 intitulé « Animation Jeunes » n'est pas validé, notamment avec la présence d'une facture de formation de 1650€, qui ne rentre pas dans le projet (7 Contre, 1 Abstention).

Le Projet du CDT 85 intitulé « Championnat de Vendée » est validé par le CA (8 Pour).

Le Projet du CDT 85 intitulé « Stages Jeunes » est validé par le CA (8 Pour).

c) Décision Prêt Achat véhicule :

Le prêt sur 5 ans pour achat d'un utilitaire Fiat.

Le Conseil d'Administration de la Ligue Triathlon des Pays de la Loire autorise le recours à l'emprunt à la Société Générale pour 19000€ / 60 mois avec la garantie de nantissement sur le véhicule. Voté 8/8.

d) Primes salariés fins d'année :

Le salarié CTL de la Ligue sort de la salle pendant la délibération du CA.

2000€ Tristan, Nadège 1200€, Gilles 1500€. Primes qui seront « chargées ».

4) Séminaire des Présidents de Ligue :

Benjamin POGGI, ayant remplacé Luc BOURON au Séminaire des Présidents de Ligue formule un compte rendu du temps d'échange.

a) Présentation du résultat des enquêtes club :

>>> <https://drive.google.com/file/d/1xIwW5IIEVvYhJPP3IcYEUbbizumHc3ib/view>

b) Arbitrage:

- Adoption de Nouvelles Tenues fabriquées en France - Design inchangé.
Pour les ligues ayant déjà acheté des tenues, un remplacement partiel ou total est envisagé.
- Dans les formations, il est demandé aux arbitres de faire le maximum pour que les triathlètes puissent terminer leur épreuve.
- Rappel : les CRA sont de la compétence des régions.

c) DOPAGE:

- Rappel du "principe de responsabilité objective" = le sportif est responsable = il doit donc connaître les règles.
- Faire attention avec l'auto-médication. Le moteur de recherche de l'AFLD peut aider pour avoir des renseignements (medicaments.aflld.fr).
- Attention aux compléments alimentaires dans lesquels on retrouve des substances interdites.
NF V940-01 - Privilégier la norme AFNOR, sans certitude malgré tout !
>>> Sport Protect - ATTENTION la certification n'est pas faite dans les règles - label 100% anti dopage trompeur.
- Le triathlon est la 5ème discipline pour laquelle il y a le plus de contrôles.

CONTRÔLES ET RENSEIGNEMENTS

TABLEAU 1
RÉPARTITION PAR SPORT DES PRÉLÈVEMENTS (URINAIRES ET SANGUINS) ET
DES RÉSULTATS D'ANALYSE ANORMAUX EN 2018 (UNIQUEMENT LES CONTRÔLES SUR LES HUMAINS)

SPORT	NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS (URINE ET SÉRUM)	% SUR LE NB TOTAL DE PRÉLÈVEMENTS	NOMBRE DE RAA	% SUR LE NB TOTAL DE RAA
Triathlon	351	4,57	12	3,42

- Rappeler aux athlètes l'importance de toujours se soumettre à la procédure de contrôle **jusqu'à la fin**.
- <https://www.fftri.com/nos-engagements/prevention-dopage/>

d) Gestion des Subventions CNDP:

Débat a eu lieu sur le mode d'organisation. Certaines ligues souhaitant le maintien du montant des subventions passées par territoire et une gestion régionale. D'autres, une remise à plat. Cette deuxième possibilité serait plutôt la ligne de la ligue Tri Pdl.

e) **Titre Championnat Régional:**

La question a été posée de savoir si un étranger peut à ce jour être champion régional / départemental.
Réponse : "à ce jour, rien dans la R.S. ne l'interdit. C'est donc possible".

5) **Conventions :**

a) **Ligue Triathlon PDL / UGSEL :**

La convention proposée sera transmise au Comité 44 de triathlon pour contact avec UGSEL.

b) **Ligue Triathlon PDL / Comités Départementaux de Triathlon :**

La convention de la Sarthe a été envoyée aux membres du CA précédemment. Les membres du CA valide cette convention Ligue Triathlon PDL / CDT 72. La signature se fait lors de cette réunion en présence des Présidents des deux parties.

6) **Entretien Annuel du Personnel :**

Jean-Paul Cottenceau, Henri Depoivre et Luc Bouron ont procédé aux entretiens annuels du personnel. Pas de demande spécifique.

7) **Points des commissions :**

Développement Durable : Nouveau kit organisateur a été envoyé aux clubs. Bruno Hamard va proposer des actions prochainement, des actions à réaliser au sein des organisations.

Commission Technique : Proposition du CTL de mettre en place un séminaire « Entraînement Vélo ». Pour cela il souhaite faire intervenir un intervenant dont le coût est de 204,80€ pour sa prestation. Le CA valide cette initiative (8 Pour).

Organisation Triathlon LA BAULE : Des questions se posent sur la continuité de cette épreuve dans le temps. Elle est au calendrier 2020. La Ligue va demander à la FFTRI de faire un effort financier pour cette organisation.

8) **Questions diverses :**

- Le véhicule remplacé va être mis en vente au prix de 3000€.
- Henri Depoivre trouve le tarif de la licence individuelle à la Ligue Pays de la Loire peu chère, en comparaison avec les autres Ligues.
- Un prochain CA va être programmé selon les disponibilités de chaque membre du CA, pour préparer la prochaine AG du 14 mars 2020.

Fin de séance : 22h30

Le Président
Luc BOURON



Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD

